

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2110

Attribution de subventions de fonctionnement à des associations culturelles et écoles de musique pour un montant global de 226 800 euros – Enveloppe "Casino", "Fonds d'Intervention Culturelle (FIC) et "Fonctionnement école de musique" - Participation financière du Grand Casino de Lyon - Groupe Partouche à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2110 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ECOLES DE MUSIQUE POUR UN MONTANT GLOBAL DE 226 800 EUROS – ENVELOPPE "CASINO", "FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE (FIC) ET "FONCTIONNEMENT ECOLE DE MUSIQUE" - PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND CASINO DE LYON - GROUPE PARTOUCHE A LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LYON - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd'hui des associations du secteur « musique » que je vous propose d'aider sur la ligne « Fonds d'Intervention Culturelle - FIC », « fonctionnement écoles de musiques » et grâce au soutien financier du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon, pour un montant global de 226 800 €.

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon, plus particulièrement dans le domaine de la musique. Dans ce cadre et pour l'exercice 2016, le Grand Casino de Lyon met à la disposition de la Ville de Lyon, par convention, une somme de 200 000 €, dont 180 000 € sont votés aujourd'hui.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixés dans le domaine de la création et de la diffusion de la musique et les projets retenus prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

Les subventions sont proposées en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal. Les subventions proposées correspondent à trois types d'aide. Le premier niveau est une aide à la création et/ou un soutien à l'émergence ; le second niveau est une aide à l'inscription sur le territoire ; le troisième niveau une aide au rayonnement.

Pour information, 37 dossiers ont été reçus en 2016 sur le secteur des musiques savantes pour un montant demandé global de 450 498 €.

17 associations vous sont présentées aujourd'hui.

De plus, la Ville de Lyon a choisi de soutenir quinze écoles de musique associatives réparties sur son territoire. Ces structures d'enseignement

artistique offrent aux Lyonnais, jeunes et adultes, la possibilité de pratiquer tous types de disciplines musicales, de l'apprentissage d'un instrument au travail vocal, du cours individuel aux pratiques collectives, de toutes les esthétiques, classique, jazz, musiques actuelles. L'ensemble des écoles soutenues compte environ 2 500 élèves, jeunes et adultes.

Douze de ces écoles se sont organisées, avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, en un Réseau d'Ecoles de Musique (REM) et sont cosignataires avec la Ville de Lyon, depuis octobre 2013, de la première Charte d'enseignement musical de Lyon.

Les partenaires s'entendent pour réfléchir à une optimisation de la complémentarité de l'offre de l'enseignement musical sur Lyon et à une meilleure circulation des élèves, d'une structure à l'autre, au fil des étapes des acquisitions ou des pratiques. Cette charte définit un cadre prenant en compte cette complémentarité. Le réseau qui en est issu constitue un lieu de dialogue et d'échanges sur les pratiques professionnelles, et a permis de développer des relations partenariales fortes entre les signataires. Elle devrait être renouvelée cette année, en ouvrant les partenariats à de nouvelles écoles de musique le cas échéant.

En avril 2015, un concert réunissant l'ensemble des écoles s'est tenu à l'Auditorium de Lyon. Cette année, plusieurs écoles ont mobilisé leurs enseignants et leurs élèves pour organiser un nouveau projet commun autour de la guitare qui se déroulera le 29 juin prochain à la salle Victor Hugo.

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

SECTEUR Musique

Aide à la création, soutien à l'émergence

✓ **Emelthée** - Créé par Marie-Laure Teissèdre au sein du Centre de la Voix Rhône-Alpes, le Chœur Emelthée a pris son autonomie en 2009. Il réunit une trentaine de chanteuses et de chanteurs âgés de 15 à 30 ans. Emelthée offre trois voies : les Ateliers, le Chœur, les Solistes. Les Ateliers constituent une passerelle entre maîtrises et chœurs d'adultes et offrent un espace de formation. Le chœur de chambre est composé de chanteurs professionnels et en voie de professionnalisation et assure concerts, productions scéniques et spectacles en tournée. Les solistes sont choisis parmi les chanteurs du Chœur dans une constante recherche d'un son adapté à chaque projet. Les chanteurs abordent un répertoire très large qui s'étend de l'époque baroque à la création contemporaine.

Ensemble à géométrie variable, Emelthée se produit aussi en effectif réduit. Concerts avec orchestre, a cappella, productions scéniques d'envergure font partie des expériences de ce chœur.

On a pu entendre « ni froid ni glace » de compositeurs français de la fin du XIX^e siècle, le « Requiem » de Fauré, les « Maîtres de chapelle à Rome au 18^e siècle » et les musiques néo-helléniques au Temple du Change.

Emelthée a chanté pendant l'exposition Lyon Renaissance au Musée des Beaux-Arts de Lyon et participé aux Musicales de Ste-Croix en Jarez.

L'association participera au festival Valloire en Baroque et au festival Pablo Casals de Prades.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ensemble Céladon** - Fondé en 1999 à l'initiative du contre-ténor Paulin Bündgen, afin d'explorer le répertoire destiné à la voix d'alto, Céladon explore le répertoire de la musique ancienne (médiévale, renaissance et baroque) et est l'invité de festivals et de saisons musicales où il est reconnu pour la qualité de son interprétation et ses rapports avec le public (Ambronay, Tarentaise, les Musicales en Auxois, Via Mediaeval, Fugue, pas si classique, Le Thoronet ; la saison musicale des Musées Gadagne et les Rendez-vous de Musique ancienne à Lyon...).

L'ensemble a enregistré 5 disques, allant des chansons de troubadours aux cantates sacrées de Cazzati. Son prochain disque, dédié au répertoire de Jehan de Lescurel, paraîtra en 2016 chez Ricercar.

Lors du premier semestre 2016, le spectacle « No Time in Eternity », créé dans sa version complète et définitive, a été donné en mars lors de la Biennale Musiques en Scène à Lyon, au Musée des Confluences, puis en tournée notamment au Lux de Valence, au festival baroque du Pays du Mont-Blanc ou au festival d'Ambronay. L'enregistrement de ce projet mixant Consorts Songs de la Renaissance et œuvres de Michael Nyman est prévu à la fin de l'année pour le label Ricercar.

On a pu aussi entendre Céladon lors d'un concert en partenariat avec le département de musique ancienne du CNSMD de Lyon et dans le cadre de l'exposition Lyon Renaissance pour trois petits concerts au Musée des Beaux-Arts de Lyon.

A l'international, l'ensemble sera présent en Allemagne avec « Deo Gratias Anglia » et à Venise avec un concert intitulé « de Venise à Ottawa ».

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Léliopolis – Ensemble Op.Cit.** - Créée en juillet 2007, l'association a pour objet d'organiser et de promouvoir les activités musicales de l'ensemble Op.Cit, Orchestre pour la Cité, ensemble à la croisée du répertoire de tradition classique et des musiques improvisées. Les musiciens se regroupent autour de deux centres de gravité : le quatuor à cordes, et un trio formé par le piano, la contrebasse et la batterie.

Le directeur artistique Guillaume Bourgogne, issu du CNSMD de Paris, s'entoure pour ses créations de solistes évoluant dans d'autres univers

musicaux comme le jazz, les musiques électroniques ou les musiques traditionnelles, et d'artistes issus d'autres champs de création : danse, théâtre, arts plastiques et arts numériques.

Les concerts sont pensés comme des œuvres à part entière. Ainsi, un même concert peut faire entendre par exemple des musiques de jazz, de la musique contemporaine, du répertoire du XX^e siècle ou antérieur, des grands classiques, des œuvres moins connues ou des créations. Grâce à cette démarche il s'adresse à un public très large, initié ou non.

Pour cette nouvelle année, l'ensemble Op.Cit lancera deux productions :

* « Fricassée de Maris » : résidence de création au Théâtre de la Renaissance en décembre pour des représentations dans ce même lieu en 2017 puis en tournée. L'ensemble Op.Cit fait appel à Chloé Bégou, comédienne et metteuse en scène pour cette création.

* « The Kühn Concert » (en co-production avec les Musiques à Ouïr et Denis Charolles), avec une résidence de création qui devrait se dérouler à l'Amphithéâtre de l'Opéra de Lyon fin 2016.

En marge de ces créations, Op.Cit organisera régulièrement des actions culturelles à destination des scolaires et du grand public.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 2 000 €.

✓ **Musica Nova** - crée en 2000, réunit des chanteurs et parfois des instrumentistes autour de Lucien Kandel, chanteur, conducteur et directeur artistique. Cette formation vocale à géométrie variable est constituée d'un noyau dur de 4 à 8 chanteurs selon les programmes.

L'ensemble présente des programmes qui vont du Moyen Age au Baroque et parfois une incursion vers d'autres époques ou d'autres univers.

Musica Nova aborde la reconstitution historique, en travaillant sur les manuscrits originaux. L'ensemble s'est produit sur les grandes scènes nationales et internationales, le Festival d'Ambronay, les Dominicains de Haute-Alsace, le Festival Amuz d'Anvers, ou encore les Rencontres musicales de Varsovie, et a enregistré des disques dont certains font figure de référence.

L'ensemble présente pour 2016 le programme « Echos de Babel », mêlant musique ancienne et création contemporaine. Une tournée est prévue en Algérie 2016, dans les lieux hautement symboliques du dialogue inter-religieux comme Notre Dame d'Afrique à Alger ou Saint-Augustin à Annaba.

Reprise du programme « ombres et lumières » à l'église St Denis Croix-Rousse et « Madrigaux » à Brignais.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 2 000 €.

Aide à l'inscription sur le territoire

✓ **Cuivres Diffusion - Ensemble Odysée** – Le quintette de cuivres créé en 1986 s'est transformé aujourd'hui en ensemble de quatre cuivres et percussions. Les musiciens interprètes du début sont désormais compositeurs, producteurs et concepteurs de leurs propres spectacles.

L'Ensemble s'oriente vers une démarche artistique liée au théâtre instrumental contemporain et offre une représentation visuelle, interroge le rapport du musicien au corps et à la scène. Les spectacles musicaux pluridisciplinaires font appel à des chorégraphes, metteurs en scène, costumiers, scénographes...

L'Ensemble Odysée compte également à son actif vingt spectacles, huit créations mondiales d'œuvres musicales, cinq disques, dont un salué de cinq diapasons et des dizaines de projets d'actions culturelles.

La saison est marquée par la création du spectacle « Dr Flatterzung et les 7 péchés capitaux de la musique contemporaine », confrontation entre musique contemporaine et musique populaire. Ce spectacle sera donné au théâtre de l'Atrium de Tassin puis en tournée sur 2016-2017.

Une résidence de création à la friche Lamartine est mise en place pour le nouveau projet « Racines », forme plus intimiste avec deux musiciens et un comédien.

L'ensemble continue ses actions artistiques par le biais d'actions de sensibilisation au langage artistique par la pratique des cuivres ou initiation au sound-design (bande son pour une vidéo).

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 5 000 €.

✓ **GMVL – Groupe de Musiques Vivantes de Lyon** - L'association GMVL est un centre de ressources pour les musiques électroacoustiques. Depuis sa création en 1975 par Marc Favre et Bernard Fort, son objectif est de promouvoir les activités culturelles liées à une démarche musicale fondée sur l'utilisation des nouvelles technologies du son.

Le GMVL est un lieu privilégié de l'écriture électroacoustique appliquée au concert, au disque, à la radio, à la poésie sonore, à l'image ou à l'installation sonore sans oublier le spectacle théâtral ou chorégraphique.

Le GMVL est également un centre de création pour de nombreuses compagnies de théâtre et de danse, mais aussi pour des plasticiens et des écrivains.

Les musiques électroacoustiques (musiques acousmatiques) jouent avant tout sur le son enregistré, l'espace, les volumes et la profondeur.

Une diversité de création : aux concerts classiques s'ajouteront des performances et installations sonores, des réalisations radiophoniques, des balades sonores, des parutions discographiques et la mise en chantier d'un futur concert/spectacle à destination de tous les publics « trans/eurasie ».

La Semaine du Son s'est déroulée du 25 au 5 février 2016. Cet événement national sensibilise les élèves à l'environnement et aux sons qui les entourent et leur permet de découvrir les techniques de traitement du son dans de véritables studios.

Le GMVL a également participé à la fête de la science avec une conférence sur le thème de l'oreille et du son.

Une part importante des activités du GMVL est consacrée à la transmission sous toutes ses formes mais aussi aux activités d'édition (disque, documents d'artistiques et pédagogiques).

Le projet pédagogique et artistique « la musique des oiseaux et le paysage sonore », 6^e édition, s'est déroulé dans 12 établissements (12 classes du cours élémentaire au lycée).

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 8 000 €.

✓ **Les Nouveaux Caractères** - Ensemble de musique ancienne fondé en 2006 par Sébastien d'Hérin et Caroline Mutel, Les Nouveaux Caractères jouent sur des instruments d'époque. La ligne artistique de la compagnie est l'opéra et les formes musicales d'inspiration théâtrale.

Le travail théâtral est envisagé dans la musique en général, qu'elle soit donnée en concert ou sur scène.

Les Nouveaux Caractères ont à cœur de travailler régulièrement avec les mêmes instrumentistes et chanteurs.

L'Ensemble est également implanté en région Rhône-Alpes et se produit en France et en Europe.

L'année 2016 marquera les 10 ans de l'ensemble. Ainsi, un programme Bach a été donné en janvier à l'Auditorium de Lyon, suivi de « greeleaves et compagnie » au théâtre de la Renaissance. On a pu également entendre « the fairy queen » de Purcell à l'Opéra Grand Avignon. Le « Requiem » de Mozart a été joué à la chapelle royale du château de Versailles.

Les Nouveaux Caractères ont été présents à Ambronay avec « Fairy Queen », et seront les invités du 44^e Festival Cervantino à Mexico afin de présenter l'œuvre de Salieri "Don Quichotte a la nozze de Gamace".

Après « Les Surprises de l'Amour » de Rameau, « Scylla et Glaucus » de Leclair et « The saloon of Scylla et Glaucus », l'ensemble projette de nouvelles sessions d'enregistrement de disques : « Circé » de Desmarets en collaboration avec le Château de Versailles et « Fairy Queen » de Purcell autour du concert d'Ambronay.

Pour mémoire, une subvention de 7 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 7 000 €.

✓ **Les Petits Chanteurs de Lyon** - L'Association est la plus ancienne institution musicale lyonnaise. C'est un établissement d'enseignement artistique s'adresse à des chanteurs (enfants - adolescents- jeunes) et participe au rayonnement musical de la Primatiale de Lyon. Il contribue à l'éducation populaire et artistique des jeunes principalement par le moyen du chant choral et autres activités musicales.

Le chœur mixte (adultes) est un chœur liturgique dont le rôle principal est l'animation musicale des offices de la cathédrale, en alternance avec la Maîtrise des Petits Chanteurs de Lyon, la Maîtrise (chœur de garçons) permet un enseignement musical approfondi dans une scolarité classique au sein des Maristes et la Schola (chœur de filles), chœur fondé en 1990, un répertoire éclectique dans les styles et dans les siècles : tous ont pour mission de faire vivre la musique religieuse notamment dans le contexte des offices.

Les Petits Chanteurs organisent également des tournées, aboutissement de plusieurs années de travail. Elles permettent la rencontre d'autres cultures et d'autres méthodes d'enseignement.

Pour cette saison le répertoire sera axé sur le baroque français, allemand, hongrois (Kodaly) et hébraïque (Berstein -Michaud).

Les concerts se déroulent à Ste Foy les Lyon (Objectif Culture), Pierre Bénite, Caluire (Apprentis d'Auteuil), St Didier au Mont d'Or et pour Lyon à la Primatiale St Jean, St Georges, St Paul, St Augustin (pour l'orgue) et à l'Auditorium M. Ravel avec la participation de 5 chœurs lyonnais.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 13 000 €.

✓ **Piano à Lyon** - L'association, créée en 2005, contribue au développement de la culture musicale à Lyon et dans sa région, et de promeut les répertoires de musiques pour piano. L'association, qui a créé à Lyon une saison consacrée au piano et au vaste répertoire, fait la part belle à cet instrument, en solo ou en musique de chambre. Elle a su fidéliser un public de plus en plus curieux et exigeant.

Piano à Lyon accompagne également le démarrage de la carrière des jeunes pianistes par des productions discographiques. A titre d'exemple, les enregistrements de Wilhem Latchoumia, pianiste originaire de Lyon et vainqueur

du Concours International d'Orléans, ont été largement salués par la critique et ont remporté un vif succès public.

Cette nouvelle saison compte également 13 concerts, dont deux hors abonnement et un concert délocalisé à l'Université Lyon 3 (destiné aux étudiants). La saison se déroule à la salle Rameau dont l'acoustique en fait la salle la plus adaptée à ces rendez-vous pianistiques.

On pourra ainsi écouter des duos inattendus, parfois deux pianos, parfois violon/piano ou encore violoncelle/piano. Maria-Joao Pirès interprétera Schubert avec Nathanaël Goin. Edgard Moreau, 21 ans et violoncelliste virtuose viendra interpréter les sonates de Brahms et Beethoven avec au piano le coréen Sunwook Kim, grand vainqueur du concours Clara Haskil.

En ouverture de saison, on a pu entendre le célèbre pianiste Andrei Korobeinikov.

L'association travaille à sensibiliser de nouveaux publics. Elle organise pour cela des événements festifs consacrés au piano, qui se déroulent tout au long de la saison sur plusieurs lieux de manière à aller à la rencontre de publics cibles comme les étudiants, et dont la politique tarifaire « d'ouverture » est adaptée.

Pour mémoire, une subvention de 7 500 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 10 000 €.

✓ **Société de Musique de Chambre** - Au cours de ces 63 saisons de concerts, la Société de Musique de Chambre de Lyon s'est rapidement révélée au public lyonnais par la qualité de sa programmation et l'excellence des artistes invités.

Les plus grands artistes, les formations de renommée internationale, les meilleurs quatuors mondiaux se sont ainsi succédés sur la scène de la Salle Molière. Ils y ont côtoyé de jeunes artistes à leurs débuts, qui ont par la suite acquis à leur tour une renommée internationale.

Depuis la saison 2006-2007, la société de musique de chambre de Lyon a établi un partenariat avec l'association Les Grands Concerts, Eric Desnoues en devenant ainsi le producteur délégué.

La programmation couvre un vaste répertoire allant du XVII^e siècle à la création contemporaine. Le public rassemble des mélomanes connaissant parfaitement la musique de chambre, et des auditeurs moins familiers de ce répertoire, qui sont toujours séduits par la musique qu'ils découvrent en compagnie également de jeunes élèves des conservatoires de la ville et des écoles de musique.

La Société de Musique de Chambre souhaite continuer d'assumer son rôle d'acteur essentiel de la vie musicale et culturelle de Lyon, et toucher un public encore plus large.

Pour cette saison, la Société de Musique de Chambre a donné un concert à la chapelle de la Trinité, six concerts à la salle Varèse du CNSMD dans le cadre d'un partenariat avec cet établissement et 4 concerts à la salle Molière, dont un assuré par les jeunes chambristes du CNSMD de Lyon.

Pour mémoire, deux subventions de 2 000 € et 9 000 € avaient été allouées en 2015.

Subvention proposée : 2 000 €.

Aide au rayonnement

✓ **ADIPAC – Percussions Claviers de Lyon** – L'association créée en 1983, gestionnaire de l'ensemble "Percussions Claviers de Lyon" (PCL), est composée de cinq musiciens passionnés et exigeants, relevant le défi de faire exister un ensemble toujours innovant dédié aux claviers de la percussion, un quintette unique qui développe un répertoire sans cesse en évolution.

Associant marimbas, vibraphones et xylophones, et toujours dans une volonté d'excellence et d'échange avec le public, les musiciens explorent et dépassent les genres, les formes et les techniques, s'approprient et recréent avec talent les musiques de notre patrimoine, suscitent l'intérêt des compositeurs actuels, et proposent au final un répertoire éclectique constitué de transcriptions reconnues et de créations. Ils transmettent leur passion en menant des rencontres ainsi que des ateliers en tournée et dans leur lieu à Lyon, l'Hameçon.

Ce lieu est un espace de production pour la réalisation de résidences et rend possibles des rencontres artistiques mais est aussi un outil permettant la création d'œuvres musicales et de spectacles, lieu alternatif où les musiciens proposent des rendez-vous musicaux et des actions pour les publics scolaires.

Les PCL collaborent avec Spirito/Chœurs et Solistes de Lyon-Chœur Britten, le CNSMD et le CRR de Lyon, le Grame...

Cette saison, la collaboration avec la metteuse en scène Emmanuelle Prager et le dessinateur Etienne Guiol, a permis la création du spectacle « vingt mille lieues sous les mers » d'après Jules Verne, donné au Théâtre de la Renaissance à Oullins.

Outre l'attribution d'une subvention, l'association bénéficie également d'une convention d'objectifs multipartite, qui arrive à échéance.

Aussi, devant l'intérêt du travail de cette structure, l'Etat, et la Ville de Lyon ont décidé d'établir une convention d'objectifs avec l'association jusqu'en décembre 2018. Le nouvel exécutif de la Région, quant à lui, n'a pas souhaité s'engager dans ce renouvellement.

La convention formalisant ces objectifs et l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 38 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition de subvention : 38 000 €.

✓ **Association les Grands Concerts** - L'Association les Grands Concerts, a pour objectif la promotion et la diffusion de la musique instrumentale et lyrique au sein de la Chapelle de la Trinité.

L'association a en charge la coordination de la programmation artistique orientée vers le baroque et la gestion des lieux.

Depuis la saison de concerts 2011-2012, l'association propose, dans le cadre d'une nouvelle étape dans le développement de son projet artistique, de recevoir un chef et son ensemble pour une résidence à la Chapelle.

L'ensemble baroque sélectionné cette saison est l'Ensemble Correspondances, ensemble fondé à Lyon en 2008, réunissant chanteurs et instrumentistes sous la direction du claveciniste et organiste Sébastien Daucé.

Après avoir créé le « Concert Royal de la Nuit » qui reprend l'œuvre issue du grand ballet de cour commandé par le Cardinal Mazarin en 1653, et qui introduisit le jeune Louis XIV à la cour d'Europe, l'ensemble Correspondances travaillera « Les Histoires sacrées » de Charpentier, mises en scène par Vincent Huguet.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 15 000 €.

✓ **C.A.L.A. Compagnie des Artistes Lyriques Associés** – Créée en 1994, la Compagnie des Artistes Lyriques Associés (CALA) s'est donnée pour mission de perpétuer l'opérette et le théâtre musical à Lyon. L'association propose une vingtaine de représentations par an, accueillant en moyenne vingt mille spectateurs et est devenue un élément incontournable du paysage culturel lyonnais.

Après avoir réussi le pari de valoriser l'opérette, la Compagnie CALA s'est ouverte avec le temps à d'autres genres, d'autres styles comme l'opéra, les concerts symphoniques, les concerts thématiques (jazz, tango) et même le théâtre de boulevard.

Dans le cadre de son rôle de diffusion, l'association maintient une activité opérette et théâtre musical à Lyon en réalisant dans la saison des spectacles dont la plupart se déroulent à la salle Albert Thomas de la Bourse du Travail.

L'association met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour fidéliser de nouveaux spectateurs et favoriser l'accès à la vie artistique des Lyonnais pour toutes les catégories sociales.

Pour cette saison on pourra entendre des opérettes comme « la vie parisienne », « la veuve joyeuse », mais aussi une comédie musicale « Tea for two » et le traditionnel concert viennois du nouvel an.

L'opéra « Nabucco » sera quant à lui donné à la salle 3000.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 20 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 20 000 €.

✓ **Le Concert de l'Hostel Dieu (CHD)** – Cet ensemble permanent à Lyon dédié aux musiques anciennes a été créé en 1992. L'ensemble est sous la direction artistique de Franck Emmanuel Comte, claveciniste et chef d'orchestre. Il se singularise par une interprétation sensible et dynamique du répertoire vocal du XVIII^e siècle et redonne vie au patrimoine musical lyonnais, riche des liens privilégiés que la cité entretenait avec l'Italie voisine.

En contrepoint de cet axe patrimonial, le projet artistique de l'association se définit à travers trois orientations principales :

- la valorisation du répertoire régional baroque ;
- la relecture du répertoire vocal du XVIII^e siècle ;
- la création de nouvelles formes artistiques pluridisciplinaires et contemporaines (produites à travers un espace collaboratif d'échanges artistiques : le LAB).

Le CHD place au cœur de ses projets des distributions de jeunes solistes internationaux, repérés lors d'académies ou de grands concours européens de chant baroque avec lesquels l'Ensemble est en partenariat. Pour les programmes d'Oratorio, il développe une collaboration pérenne et régulière avec le chœur à recrutement régional du Concert de l'Hostel Dieu, dirigé par Hugo Peraldo.

Franck-Emmanuel Comte anime également des conférences et des avant-propos éclairants, propose des concerts-lecture et des master-classes, conçoit des vidéos didactiques et des formes de concert innovantes.

Au moins 50 concerts autour de 14 programmes différents sont inscrits à l'agenda 2016.

Ainsi, pour la saison lyonnaise, on retrouvera le Concert de l'Hostel Dieu à l'abbaye d'Ainay, à l'église Saint-Bruno, à l'église St Bonaventure ou encore au Temple Lanterne.

Pour mémoire, une subvention de 20 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 20 000 €.

✓ **CIMCL – Concours International de Musique de Chambre -**

L'association a été créée en 2004 par des musiciens professionnels issus des orchestres nationaux de Lyon dans l'objectif d'organiser, à Lyon, un concours de musique de chambre de haut niveau international, ouvert à plusieurs disciplines.

Cette manifestation s'adresse aux jeunes talents en cours de formation et aux orchestres et conservatoires dans le monde et en particulier l'Europe, l'Asie (Corée et Japon) et l'Amérique du Nord. L'association réalise également un important travail d'accompagnement des jeunes musiciens et leur permet de développer leur carrière en agissant à différents niveaux : diffusion, promotion des artistes, organisation de colloques, rencontres.

On compte, de par le monde, plus de 120 concours affiliés à la Fédération mondiale des concours internationaux de musique dont une vingtaine concerne la musique de chambre. En France, seuls deux concours ont atteint ce niveau de reconnaissance : celui de Bordeaux (Quatuor à cordes) et celui de Lyon.

Ce concours est ouvert aux artistes de toutes nationalités nés après le 18 avril 1983. Départagés par un jury emblématique, les meilleurs candidats se voient remettre des récompenses financières, vidéos promotionnelles et engagements professionnels.

Pendant chaque édition du concours, conférences, concerts, interventions en milieu hospitalier et expositions d'instruments, sont proposés.

Depuis la 1ère édition, une importante fréquentation du public s'est développée. Le public est familial et mélomane, attiré par la découverte de jeunes artistes. Les professionnels concernés (directeurs d'institutions culturelles, agents artistiques, etc.) se manifestent durant la semaine du concours.

Le CIMCL fait partie de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique, lui donnant ainsi une légitimité auprès des diffuseurs.

Le 12^e concours, sur le thème du duo violoncelle et piano, s'est déroulée du 15 au 23 avril 2016. Une soixantaine d'artistes ont été sélectionnés pour participer à ce concours. Le concours s'est déroulé dans divers lieux : au CRR, à l'Université Lumière Lyon II, à l'Auditorium et la finale à l'Opéra. Une commande au compositeur Karol Beffa a été imposée en demi-finale.

Des ateliers d'initiation, concerts en continu, tête-à-tête, conférences, concert des 100 violoncelles, ont offert au public un large éventail de la pratique du violoncelle et permis de découvrir toutes les facettes de l'instrument.

Une nouveauté, la journée, « happy days », le 16 avril, sur le thème du violoncelle, ouvre un versant participatif et grand public, associant professionnels et amateurs autour de la découverte de cet instrument.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € a été allouée au CIMCL, en fin d'année 2014, pour l'édition 2015 du concours.

Subvention proposée : 15 000 €.

✓ **Association Correspondances & Musique - Ensemble Correspondances** – L'ensemble, fondé à Lyon en 2008, réunit chanteurs et instrumentistes sous la direction du claveciniste et organiste Sébastien Daucé et consacre dès sa création au répertoire baroque français, notamment sacré. Parallèlement, depuis plus de 15 ans, Sébastien Daucé poursuit des travaux de recherches et d'édition.

Cette rigueur artistique et scientifique a permis de collaborer avec des partenaires de premier plan tels que le Château de Versailles et les Festivals d'Ambronay, Saint Denis, Saintes, La Chaise-Dieu, Les Grands Concerts, les grandes radios européennes – Radio France, NDR, Suisse Romande, SWR - et télévisions – Mezzo, Classical, Culturebox.

Dès sa création, l'ensemble Correspondances se spécialise dans l'interprétation du répertoire français sacré du XVII^e siècle, comme en témoignent ses cinq premiers disques.

En 2016, l'ensemble produira 30 concerts, se concentrera sur la recherche d'inédits et le travail de redécouverte de chefs d'œuvre peu joués ou oubliés et s'ouvrira au répertoire anglais profane avec un programme autour de Purcell. Au total, 4 nouveaux programmes sur 8 programmes différents, avec un effectif de 7 à 43 musiciens et une moyenne de 22 musiciens par concert.

Ainsi on pourra entendre l'Ensemble Correspondances en tournée avec « Leçons de Ténèbres » de Lalande avec la soliste belge Sophie Karthäuser, mais aussi « Les Histoires sacrées » de Charpentier mises en scène par Vincent Huguet dans des lieux patrimoniaux insolites (Eglise Saint-Nicolas à Caen...). Ce dernier programme concerne également la résidence à la Chapelle de la Trinité.

L'ensemble participera à l'inauguration d'un théâtre Elisabéthain dans le Nord avec Purcell, Charpentier et Lully et sonneries de hautbois et trompettes et à l'inauguration de la saison de l'auditorium du Louvre avec un divertissement musical franco-anglais.

Deux albums enregistrés en 2015 paraîtront en 2016 : les Grands Motets pour le Louvre d'Henry Dumont et le disque de Noël de Charpentier.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 8 000 €.

✓ **Le Quatuor Debussy** - Créé en 1991, par des étudiants issus du cycle de perfectionnement du CNMSD de Lyon, le Quatuor Debussy composé de deux violons, un alto et un violoncelle.

Il bénéficie d'une reconnaissance professionnelle incontestable. Depuis 25 ans il partage avec les publics du monde entier ses interprétations musicales sur les scènes les plus prestigieuses. Japon, Chine, États-Unis, Canada, Australie, Russie...

Le quatuor créé des passerelles avec différents domaines artistiques comme la danse (Maguy Marin, Anne Teresa De Keersmaeker, Wayne Mac

Gregor, Mourad Merzouki...), le théâtre (Philippe Delaigue, Richard Brunel, Jean Lacornerie...) ou encore les musiques actuelles (Olivier Mellano, Robert le Magnifique, Franck Tortiller...) et le cirque (Cie Circa).

Des actions envers les enfants sont menées, son implantation dans l'école Commandant Arnaud favorisant ses liens avec les écoliers lyonnais.

Il anime aussi des académies de musique de chambre depuis son origine et donne rendez-vous aux quartettistes chaque année en Ardèche en été (en lien avec le festival Cordes en ballade dont il assure la direction artistique).

Depuis novembre 2011, il dirige le cycle spécialisé de quatuor à corde au conservatoire de Lyon où il propose des sessions pendant toute l'année.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 15 000 €.

Les Ecoles de Musique

✓ **Allegretto** – L'école de musique Allegretto, créée en octobre 1986, accueille les enfants et adolescents de 3 à 23 ans et les adultes. Elle compte cette saison 215 élèves.

Cette école de musique associative est hébergée par l'école Jean Racine et par la Mairie du 6^e arrondissement où elle dispose de salles administratives et de répétitions.

L'école propose :

- de l'éveil musical (3 à 6 ans), pour une ouverture à la musique sous forme de jeux ;
- de la formation musicale (6 à 18 ans), avec solfège à partir de 6 ans, sur 6 années, formation à la lecture, au chant, au rythme et à la théorie de la musique, partiellement assistée par ordinateur ;
- de l'enseignement instrumental (dès 6 ans) : piano, violon, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique et moderne, saxophone, clarinette, trompette, chant et batterie-percussions ;
- de l'approfondissement (à partir de 13 ans) avec instrument seul ;
- une chorale (dès 6 ans) ;
- de la musique d'ensemble (à partir de la 3^e année d'instrument).

Outre ses activités d'enseignement, Allegretto participe à la semaine bleue par un concert et intervient en résidences pour personnes âgées.

Un concert a été donné à la Mairie du 6^e en partenariat avec le CRR et CNSM de Lyon, autour de contes russes mis en musique.

« Allegretto fait son festival » s'est déroulé en mars, en deux temps : salle Victor Hugo pour un concert des grands ensembles, puis un apéritif-concert dédié aux plus grands élèves à l'Escale Lyonnaise.

Pour mémoire, une subvention de 6 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 6 000 €.

✓ **Centre de la Voix Rhône-Alpes** - l'Association Centre de la Voix Rhône-Alpes est né en juillet 1999 et a pour objectif de permettre à un large public, amateurs comme professionnels, de se former à la pratique du chant en leur proposant des formations adaptées à leurs parcours et à leurs envies.

L'association propose un enseignement pluridisciplinaire (technique vocale, travail corporel, théâtre, cours d'interprétation). Les cours sont ouverts à tous à partir de 2 ans.

Le Centre permet à des professionnels de se former grâce à des classes de maîtres et à des formations de formateurs.

Le Chœur d'Enfants est en partenariat avec le CRR de Lyon. Plusieurs élèves de l'école rejoignent chaque année des maîtrises (Opéra de Lyon, CRR...), des Ecoles Supérieures de Chant (CNSMD, Haute Ecole de Musique de Genève,...) ou des chœurs renommés.

L'engagement de cette association, ses actions pédagogiques auprès des groupes scolaires de l'arrondissement et son rayonnement musical est important.

Le centre de la Voix lance cette saison l'éveil Parent-Enfant pour les enfants de 2-3 ans et un forfait dédié à la pratique des Musiques Actuelles.

De nombreux concerts encore cette saison avec notamment « Didon et Enée », de Purcell, monté avec le Forfait Jeunes qui travaillera avec deux services hospitalier de personnes atteintes d'Alzheimer. Ce spectacle sera aussi joué au Théâtre des Marronniers. Reprise de la comédie musicale « Luménia », avec une nouvelle version qui sera donnée dans le cadre du festival en Cavale avec le CRR de Lyon.

Le centre accueillera en résidence la Cie Etoile Secrète pour un spectacle musical jeune public à partir de 3 ans.

Pour mémoire, une subvention de 2 500 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 3 500 €.

✓ **Ecole de Musique de St Rambert** - L'Ecole de Musique de Saint Rambert, créée en 1989, est une école de musique de quartier qui offre un enseignement de proximité. Elle compte cette saison 149 élèves.

Elle permet la pratique musicale individuelle et collective, à destination des débutants ou non, et quel que soit le choix de style musical (classique, rock, chanson, jazz, musiques traditionnelles du monde...).

Elle permet aux enfants (à partir de 5 ans) d'accéder à un enseignement musical et propose une alternative entre le conservatoire et les cours privés.

L'éveil musical et anglais est destiné aux enfants de Grande section de maternelle (ou CP) ; la découverte instrumentale s'adresse, elle, aux enfants de CP (ou CE1) et permet l'approche concrète de 5 instruments différents durant l'année parmi les 8 proposés. Les élèves participent aussi à un atelier collectif dès la première année de l'apprentissage instrumental.

L'EMSR dispense également des cours individuels : accordéon, batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare (classique, électrique et basse), piano, saxophone, violon et violoncelle.

L'EMSR poursuit son activité en milieu scolaire avec « Orchestre à l'école ». OAE, créé en 2008, est un partenariat pédagogique Ecole de musique /Ecole primaire Alphonse Daudet du 9ème arrondissement de Lyon et depuis octobre 2010, un partenariat avec le CRR de Lyon. Il s'adresse à une classe entière d'enfants de 8-9 ans (CE2) deux heures par semaine et se poursuit avec ces mêmes enfants en CM1.

Durant ces deux années, l'OAE permet à tous ces enfants de pratiquer un instrument directement au sein d'un orchestre grâce à un enseignement oral dispensé par 5 professeurs d'instruments et basé sur un répertoire créé pour eux.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ecole de Musique du 7^e** - L'EM7, créée en 1983, est une école de musique associative basée dans le 7^e arrondissement de Lyon, dans les locaux du collège St Louis. Elle a pour vocation de promouvoir la pratique instrumentale au travers de son école de musique, de son harmonie et de ses divers ensembles. Elle compte cette saison 271 élèves.

Les cours sont actuellement dispensés par 22 professeurs, tous diplômés et salariés de l'association.

L'école dispense :

* *Formation musicale + instruments + pratique collective* : Les instruments proposés sont les suivants : batterie, clarinette, chant, cor d'harmonie, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, trompette, tuba, alto, violon, violoncelle, trombone.

* Instruments + pratique collective : instruments proposés ci-dessus sauf tuba.

* *Pratique collective* :

- formation musicale : permet de lire, comprendre, créer et ressentir la musique ;
- éveil musical pour les 3-4 ans et initiation musicale pour les 5-6 ans : permet à l'enfant de découvrir la musique par le biais de jeux, chansons, écoute ;

* *Pratique d'ensemble* :

- chorale enfants (6-12 ans), ados et adultes ;
- ensemble cuivres ;
- orchestre d'harmonie ;
- classe d'orchestre et ensemble à cordes : réservé aux élèves inscrits en priorité en cours d'instruments ;
- musiques actuelles.

En dehors de ces activités d'enseignement, l'école organisera un concert pédagogique de l'harmonie à destination du jeune public (école Veyet 7^e), donnera un concert à la résidence de retraite Atlantis dans le 7^{ème} et participera à la fête de la musique.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 4 000 €.

✓ **Ecole de Musique Guy Candeloro** - L'école de musique Guy Candeloro est très active. L'école accueille tous les amoureux de la musique, de tout âge, de toute situation géographique et de tout niveau. Elle compte cette saison 404 élèves.

Elle dispense des cours d'instrument individuels. Les instruments enseignés sont : le piano, le violon, l'alto, le violoncelle, la guitare (basse, électrique ou classique), la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, l'accordéon, la batterie, le chant, la trompette, le cornet et la contrebasse.

Elle développe la pratique musicale collective (orchestre, ateliers et chorale).

Formation musicale : chaque élève suit un cours collectif et hebdomadaire d'une heure où sont abordées des notions comme la lecture de note, l'étude du rythme ou de la théorie musicale afin d'augmenter sa compréhension et son autonomie face au texte musical.

Les cours d'éveil offrent aux très jeunes enfants (4 - 6 ans) diverses activités ludiques autour de la musique : chant, écoute, découverte des objets sonores, expression corporelle, jeux musicaux, etc.

Orchestres et chœur : l'intégration aux trois ensembles de l'école est gratuite dès l'inscription des élèves motivés dont le niveau instrumental est suffisant pour une pratique et une écoute collective.

L'orchestre, la Candell'Harmonie (ouvert aux musiciens amateurs pratiquant un instrument à vent) et la chorale se réunissent chaque semaine.

Ateliers collectifs : la pratique collective de la musique est un complément indispensable à la pratique individuelle d'un instrument.

Des ateliers hebdomadaires sont mis en place à l'école pour permettre à de petits groupes de musiciens (au moins 4 personnes) d'aborder une pratique différente de leur instrument, autour d'un thème choisi.

L'école organise aussi régulièrement des manifestations publiques : auditions de printemps et de fin d'année, concerts de professeurs, concert de la Sainte-Cécile et du Nouvel An, participation au Téléthon...

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ecole Lyonnaise des Cuivres** - L'Ecole Lyonnaise des Cuivres, école de musique associative créée en 2010 par des musiciens formés au CNSMD, permet à une centaine d'enfants et adultes de découvrir la musique grâce à des ateliers collectifs (138 élèves cette saison).

L'ELC met la pratique des cuivres et percussions à la portée de tous, grâce à une pédagogie basée sur l'apprentissage collectif.

L'ELC développe son activité autour de 3 axes :

- les ateliers collectifs : cuivres, percussions, éveil musical ;
- l'éducation artistique et culturelle (milieu scolaire et universitaire, centre de loisirs, stages... ;
- les ensembles : le Marching Band de l'UPI (unité pédagogique d'intégration) Université René Cassin et le Brass Band du Rhône (créé en 2012).

Les cours proposés sont les suivants :

- L'Éveil Musical (3-6 ans) ;
- Cours collectif de cuivres (7-77 ans) : trompette, cor, trombone, mais aussi bugle, alto, baryton, euphonium et tuba. Ateliers collectifs, différenciés par année d'étude et par tranche d'âge ;
- Cours collectif de percussions (7-77 ans) : atelier hebdomadaire de percussions. Toujours en groupe, enfants, adultes et ados découvrent et vivent les rythmes de tous horizons ;
- Cours collectifs de chant (10-18 ans) : à travers la pratique collective du chant, les ados découvrent leur voix ;
- Éveil musical parents/enfants (0-3ans) : rencontre mensuelle, en groupe d'une dizaine d'enfants en présence du ou des parents. Eveil des sens de l'enfant à travers trois axes : le corps, l'oreille et la voix.

Cette saison, L'ELC a ouvert un atelier d'éveil musical 0-3 ans parents/enfants à la demande de parents.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ensemble Orchestral de Lyon 9^e** - L'association est composée de deux parties : l'école de musique, partie scolaire de l'association, permet pour tous et à tout âge d'apprendre la musique de façon conviviale dans des disciplines variées (78 élèves cette saison), et l'ensemble orchestral (30 musiciens), permet à toutes et à tous de se retrouver pour jouer ensemble des morceaux de style divers.

Depuis 1974, l'école offre dans le 9^e arrondissement, la possibilité à tous ses habitants de pratiquer la musique dans le quartier. L'enseignement musical est de qualité et dispensé par des professeurs tous diplômés de conservatoires.

L'école propose :

* de l'éveil musical pour les 4-6 ans : sensibilisation des jeunes enfants à la musique par la pratique d'activités (chant, jeux rythmiques, écoute et découverte d'instruments) ;

* la formation instrumentale : cours dispensés de manière individuelle. Actuellement 10 instruments sont enseignés ;

* la formation musicale : donne aux élèves les bases nécessaires à l'apprentissage d'un instrument et les aide à développer leurs aptitudes musicales ;

* les ateliers musicaux : sont un premier contact avec la musique d'ensemble. Trois domaines sont proposés : atelier corde, atelier vent et atelier rock.

Pour mémoire, une subvention de 2 200 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 2 200 €.

✓ **Harmonie Montchat Monplaisir** - L'Harmonie de Montchat-Monplaisir a vu le jour en 1877 et accueille toutes personnes instrumentistes désireuses d'exercer leur passion musicale en groupe. L'orchestre est composé actuellement d'une trentaine de musiciens. Elle compte cette saison 103 élèves.

L'école de musique agréée, a un programme pédagogique du niveau de la Confédération Musicale de France.

L'école de musique propose des cours de Trompette, batterie, clarinette, flûte traversière, saxophone, violon, solfège et éveil musical pour tous niveaux.

Le répertoire est choisi en fonction de la variété des pupitres et de la difficulté des morceaux.

De plus, elle accueille toutes personnes instrumentistes désireuses d'exercer leur passion musicale en groupe. Ces musiciennes et musiciens (une quarantaine), tous bénévoles, se réunissent afin de répéter un programme éclectique proposé lors de concerts gratuits en salle, église ou sur les places publiques lyonnaises.

La classe d'Orchestre débutante « Musigrain » à destination des élèves de 2^e et 3^e année d'instrument, initiée la saison précédente, se poursuit cette année.

L'école continuera de donner des concerts sur les places publiques et de participer à la Fête de la Musique.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 2 000 €.

✓ **IMMAL** - Institut Musical de Méthodes Actives de Lyon - est une association créée en 1975, centre de Formation à la Pédagogie Musicale et lieu de rencontre et de culture musicale pour les enfants et les adultes.

Il développe une éducation musicale de base qui s'appuie sur des pédagogies « actives » telles qu'elles ont été définies par les plus éminents spécialistes et s'intéresse tout particulièrement à l'Éveil Musical et Corporel des tout petits, à l'apprentissage du solfège des plus grands et à la pédagogie.

L'apprentissage donne la priorité au développement sensoriel et à l'épanouissement de l'enfant. L'IMMAL est un lieu d'apprentissage où apprendre en s'amusant. 187 enfants et 6 adultes inscrits cette saison.

Les cours dispensés se répartissent comme suit :

Cours enfants :

Jardin des Sons (pour les enfants de 3 mois à 36 mois et leurs parents) : apprentissage du monde sonore au travers d'une relation parent-enfant.

Eveil Musical Et Corporel 1 à 3 (CYCLE 1) : développer musicalement et corporellement les enfants de 3 ans révolus à 6 ans à travers les chansons, l'audition, le rythme, le mouvement.

Cycle 2 (3 Années), Cycle 3 (2 années) : ces cours sont la suite des cours d'Éveil Musical et Corporel. Les enfants y reçoivent un enseignement de solfège et parviennent, en fin de Cycle 3, à un niveau équivalent à une fin de cycle de l'École Municipale de Musique de Lyon.

Atelier de Percussions : il rassemble un groupe d'enfants de 7 à 11 ans, et propose un travail de technique des instruments à percussion et de musique d'ensemble (Batucada).

Côte Chansons : chant choral précédée d'un travail de technique vocale et d'échauffement corporel et rythmique. Cet atelier s'adresse à des enfants à partir de 7 ans.

Cours adolescents/adultes :

Atelier Chansons : cet atelier comprend du travail d'interprétation de chansons françaises avec un accompagnement guitare et piano.

Pour mémoire, une subvention de 3 500 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 4 100 €.

✓ **Institut Musical Suzuki de Lyon** – depuis plus de 30 ans, l'Institut Musical Suzuki de Lyon dispense un enseignement musical basée sur la méthode Suzuki. 115 élèves cette saison.

Cette méthode, pédagogie d'apprentissage de la musique mise au point après la seconde guerre mondiale, puis approfondie pendant les décennies qui ont suivi, par le Docteur Shinichi Suzuki, s'adresse prioritairement aux jeunes enfants. Elle est fondée sur le respect de l'enfant en tant qu'individu et sur la conception que l'habileté s'apprend, se développe et surtout ne s'hérite pas.

Les enfants peuvent débiter à un âge plus précoce (vers 3 ou 4 ans). Les progrès ne sont pas dictés par des objectifs déterminés à l'avance. Cette pédagogie développe la mémoire.

L'IMSL c'est 6 professeurs, quatre instruments enseignés (contrebasse, violon, violoncelle et piano) et quatre types de cours : individuels, cours de groupe, orchestre et formation musicale.

Les activités de l'association sont connues et reconnues dans le paysage lyonnais, en région et également au niveau national.

Des concerts sont organisés dans l'année afin de permettre aux enfants de jouer devant un public et de présenter leurs progrès.

Pour mémoire, une subvention de 1 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 1 000 €.

✓ **La P'tite Boîte à Musique** – depuis 1995, cette école basée sur le plateau de la Croix-Rousse propose des cours particuliers ou collectifs d'instruments, de l'éveil musical et des ateliers de pratique collective. L'écriture, l'histoire de la musique et l'accompagnement scénique font partie des cours. 235 élèves cette saison.

Tous les styles de musique sont enseignés : classique, jazz, rock, musique du monde...

L'école organise aussi des concerts des élèves hors les murs, des interventions pédagogiques, des animations de professeurs et participe aux festivités de la ville.

L'école dispense des cours individuels : piano, violon, chant, guitare (classique – folk - électrique), flûte à bec, ukulélé, basse, et des cours collectifs : chant, éveil (à partir de 3 ans), ateliers (jazz – rock – chanson...).

Cette saison, l'école crée un atelier « cabaret » adulte avec la création d'un spectacle et met en place de nouveaux ateliers pédagogiques (enfants ados adultes).

Pour mémoire, une subvention de 1 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 1 000 €.

✓ **Léthé Musicale** – association fondée en 1996, Léthé Musicale (intervention hors du domicile) collabore avec Music à Dom (interventions à domicile). Ensemble, ces structures travaillent avec des personnes en situation de handicap, des personnes âgées dépendantes et des personnes en difficultés sociales. L'association vise à favoriser l'accès à la pratique et à l'apprentissage musical de ces populations à la musique.

Léthé anime des ateliers de musique et de musicothérapie avec des personnes porteuses de handicap à l'extérieur ou au domicile, des ateliers de musique et de musicothérapie auprès de personnes âgées dépendantes et se positionne comme ressource sur la région sur les questions autour de l'art et du handicap.

L'association propose des stages de formation continue musique-handicap et musicothérapie, des conférences musique, handicap, santé, et diffuse l'information relative au Réseau Handi-Musique.

L'association propose aussi des temps de diffusion (concerts-rencontres, spectacles) qui permettent à tous de découvrir les actions en faveur de l'accès à la musique des personnes en situation de handicap.

Pour mémoire, une subvention de 2 300 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 2 500 €.

✓ **RYMEA** – Cette école, créée en 1987, est située au cœur du 6^e arrondissement de Lyon. Elle propose des cours d'initiation musicale, de solfège et d'instrument pour enfants à partir de 3 ans et adultes. 200 élèves inscrits cette saison.

L'école dispense la méthode d'éducation musicale d'Edgar Willems qui permet un apprentissage progressif et ordonné.

Les cours d'instrument dispensés à Ryméa sont conçus comme des leçons de musique. Ils comprennent : jeu d'oreille, lecture à première vue, improvisation et mémorisation d'œuvres du répertoire.

Dans tous les cas, l'instrument n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'expression musicale.

Ryméa propose :

- de l'initiation dès 3 ans ;
- du solfège et instruments dès 6 ans. Les instruments proposés : guitare, flûte traversière, flûte à bec, violon, alto, violoncelle, chant lyrique ;
- des ensembles, ensemble vocal, orchestre ;
- des cours pour adultes, chorale ;
- des cours d'initiation collectifs et individuels pour enfants handicapés ;
- des rencontres de musiciens amateurs.

Pour cette saison l'école diversifie son offre d'enseignement en ajoutant deux disciplines : le chant lyrique et le violoncelle (recrutement de trois professeurs).

Elle participera à la 4^e édition du Willems International Choir à Valencia en Espagne, avec un chœur masculin.

La manifestation « papilles et tympan » initiée la saison précédente est reconduite, avec soutien de la mairie du 6^e.

Pour mémoire, une subvention de 1 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 1 000 €.

✓ **Top Music** – cette école, située au cœur de Lyon, au bas des pentes de la Croix-Rousse, a été créée en 1985. Depuis septembre 2000, quelques élèves en ont repris la gestion bénévolement. Chaque élève, membre de l'association, peut s'impliquer dans la vie de l'école. 241 élèves inscrits cette saison.

Des cours d'initiation à la musique et de perfectionnement en technique instrumentale sont organisés : de chant, de solfège, d'harmonie, d'arrangement et d'instruments (14 disciplines instrumentales sont représentées), encadrés par son équipe pédagogique.

La musique en groupe est pratiquée par le biais d'ateliers, dans toutes les disciplines et dans les divers styles : big-band, quartet-quintet, atelier débutant, atelier «tout terrain-musique de rue», 'atelier percussions, l'atelier vocal jazz-chansons françaises, atelier variété.

Elle organise aussi diverses manifestations comme la fête de la musique ou l'organisation d'auditions dans les locaux de l'école et à l'extérieur.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 2 000 €.

✓ **Union Musicale Lyon Guillotière – Etats-Unis** - a été créée à Lyon en 1928, et se nomme depuis 1984 "Union Musicale de Lyon-Guillotière-Etats-Unis" suite à son emménagement dans le 8^e arrondissement.

L'association, localisée dans le groupe scolaire Charles Péguy, est gérée par une petite équipe de bénévoles.

L'école dispense :

* des *cours d'instruments*, ouverts aux enfants (à partir de 6 ans) comme aux adultes. Les instruments enseignés sont : piano, flûte traversière et à bec, guitare (électrique, classique, basse et folk), batterie, violon, saxophone. UMLG dispense aussi des cours de chant, initiation ou perfectionnement de la pratique vocale.

* des *ateliers collectifs* (adultes ou ados) permettent de jouer en groupe, et d'aborder les notions permettant le jeu collectif telles que l'interprétation, la cohésion rythmique, le son ou encore l'improvisation.

* de la *formation musicale*, est destinée aux élèves débutant. Cet atelier est proposé en plus d'un cours d'instrument et permet de découvrir les principes de l'harmonie, développer le rythme, l'écoute.

* de *l'éveil musical* pour les jeunes enfants de 4 à 6 ans, basé sur le jeu, le chant, la découverte des premières notions musicales.

* des *ateliers "initiation"* proposé aux enfants entre 6 et 10 ans, permet une première approche ludique de la musique, par la pratique collective, le chant, les percussions, et la découverte progressive des instruments.

* de la *formation musicale*. Les élèves abordent les notions musicales fondamentales par le jeu collectif et la pratique sur l'instrument.

En plus de ses activités, l'école a créé la chorale "8 au Chœur", ensemble vocal, ouvert à tous. Le répertoire est très ouvert, entre musiques traditionnelles, chansons, sound painting... Le groupe se produit régulièrement sur scène. Parfois les concerts sont accompagnés par les classes d'ensemble de l'école.

Pour mémoire, une subvention de 2 500 € avait été allouée en 2015.

Subvention proposée : 2 500 €.

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2016, une subvention de fonctionnement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La Ville de Lyon accepte la perception de la participation du Casino de 200 000 €. Le montant de la recette sera imputé sur le programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47467, nature 7478, fonction 30.

2. Une subvention globale de 226 800 € est allouée aux associations précitées selon la répartition suivante :

Musique 186 000€	ASSOCIATION	Montant			
		FIC	Casino	Ecoles musique	
Aide Création Emergence	Emelthée (4 ^e)		3 000 €		
	Ensemble Céladon (6 ^e)		3 000 €		
	Léliopolis – Ensemble Op.Cit (1 ^{er})	2 000 €			
	Musica Nova (9 ^e)	2 000 €			
Aide Inscription Territoire	Cuivres Diffusion – Ensemble Odysée (5 ^e)		5 000 €		
	GMVL – groupe de musiques vivantes de Lyon (4 ^e)		8 000 €		
	Les Nouveaux Caractères (4 ^e)		7 000 €		
	Les Petits Chanteurs de Lyon (5 ^e)		13 000 €		
	Piano à Lyon (1 ^{er})		10 000 €		
	Société de Musique de Chambre (5 ^e)	2 000 €			
Aide au rayonnement	ADIPAC (9 ^e)		38 000 €		
	Association Les Grands Concerts (2 ^e)		15 000 €		
	Association C.A.L.A. (1 ^{er})		20 000 €		
	le Concert de l'Hostel Dieu (2 ^e)		20 000 €		
	Concours International de Musique de Chambre CIMCL (2 ^e)		15 000 €		
	Correspondances & Musique – Ensemble Correspondances (9 ^e)		8 000 €		
	Le Quatuor Debussy (4 ^e)		15 000 €		
Ecoles de Musique 40 800 €	Allegretto (6 ^e)			6 000 €	
	Centre de la Voix Rhône-Alpes (9 ^e)			3 500 €	
	Ecole de Musique de St Rambert (9 ^e)			3 000 €	
	Ecole de Musique du 7 ^e (7 ^e)			4 000 €	
	Ecole de Musique Guy Candeloro (8 ^e)			3 000 €	
	Ecole Lyonnaise des Cuivres (4 ^e et 9 ^e)			3 000 €	
	Ensemble Orchestral de Lyon 9 ^e (9 ^e)			2 200 €	
	Harmonie Montchat Monplaisir (3 ^e)			2 000 €	
	IMMAL (1 ^{er})			4 100 €	
	Institut Musical Suzuki (1 ^{er})			1 000 €	
	La P'tite Boîte à Musique (1 ^{er})			1 000 €	
	Léthé Musicale (5 ^e)			2 500 €	
	RYMEA (6 ^e)			1 000 €	
	Top Music (1 ^{er})			2 000 €	
	Union Musicale Lyon Guillotière (8 ^e)			2 500 €	
			6 000 €	180 000 €	40 800 €
		TOTAL		226 800 €	

3. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Grand Casino de Lyon est approuvée.

4. Les conventions d'application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations la C.A.L.A, Les Grands Concerts, Cuivres Diffusion/Ensemble Odyssée, le Quatuor Debussy sont approuvées.

5. La convention d'objectifs susvisée, établie entre L'Etat, la Ville de Lyon et l'Association ADIPAC est approuvée.

6. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

7. La dépense en résultant, soit 226 800 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme SOUTIENAC, nature 6574, fonction 30 et répartie comme suit :

- opération CASINOAC, ligne de crédit 47466 : 180 000 € ;
- opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652 : 6 000 € ;
- opération MUSIQUAC, ligne de crédit 66882 : 40 800 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN